

**Définition Voûte : (n.f.) Ouvrage de maçonnerie cintré couvrant un volume intérieur.**

Du latin *volutus*, participe passé du verbe *volvare* (faire rouler). On trouve le terme sous la forme *volte*, avec le sens de pièce voûtée, dans la chanson de geste *Le couronnement de Louis* (vers 1135) : « A nom Deu, sire, ne vos sai conseilier / Qu'il n'i a volte ne crote ne celier / Qui ne seit pleine d'armes et de destriers / Et par les loges gisent li chevalier. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation



© CF&FT